

Tarifs annuels - familles : Année scolaire 2012- 2013

Parcours 1 : Atelier de sensibilisation :

- A partir de 6 ans : 140 €

Parcours 2 : Apprentissage musical soutenu.

- **A** : 347 € (FM : 156 € + instrument : 191 €)
cours collectifs à 2 sur 30 minutes ou 3 sur 45 minutes.
- **B** : 408 € (FM 156 € + instrument : 252 €)
cours collectifs à 2 sur 40 minutes ou 3 sur 1 heure.
- **C** : 517 € (FM 156 € + instrument : 361 €)
cours collectifs à 2 sur 1 heure + parcours 6 gratuit.

Parcours 3 : Parcours libre

- **Tarif ados/adultes** : 258 €
cours collectifs à 2 sur 30 minutes
ou à 3 sur 45 minutes
ou 17 cours de 30 minutes à répartir sur l'année scolaire
+ parcours 6 gratuit.

Parcours 4 : Cours de soutien instrumental pour musicien amateur :

+ parcours 6 obligatoire et gratuit.

- Tarif enfant : 361 € (**cours collectif** à 2 sur 1 heure)
- Tarif adulte : 547 € (**cours collectif** à 2 sur 1 heure)

Réductions accordées aux familles pour les parcours 2, 3 et 4 (Joindre dernier avis d'imposition sur le revenu, année 2011)

- **Réduction** famille (sur l'ensemble du tarif du parcours choisi) :
-15% par enfant inscrit, à partir du 2^{ème} enfant de la même famille.
- **Réduction** en fonction du Quotient familial :

Quotient familial	Réduction pour tarif instrumental uniquement
Inférieur à 360 €	- 35%
De 361 € à 480 €	- 25%
De 481 € à 600 €	- 15%
De 601 € à 700 €	- 10 %
Supérieur à 700 €	Pas d'aide

Calcul du Quotient familial : Revenu fiscal de référence (Cf. avis 2011)
Nombre de parts x 12

Pour calculer le nombre de parts : 2 parts par foyer + 1 part par enfant à charge

Pour information : la réduction famille et la réduction Quotient familial sont cumulables.

Parcours 5 : Atelier

Pour élèves extérieurs au SIM : (Tarification x 2)

- Tarif enfant : 156€ (**cours collectifs** 1 heure)
- Tarif adulte : 190€ (**cours collectifs** 1 heure)

Parcours 6 : Ensemble de pratique collective :

- Ensemble ou orchestre : 76 €
- Ensemble vocal : 32 € de l'heure/année

Rappel : Les ensembles et orchestres sont gratuits pour les élèves inscrits dans les parcours 2, 3 et 4.

Parcours 7 : Cours d'instrument pour musicien amateur

- Tarif enfant : 547 € (**cours individuel** de 30 minutes)
- Tarif adulte : 710 € (**cours individuel** de 30 minutes).

Information complémentaire

Pour les élèves extérieurs au SIM :

Parcours 5 : Tarif SIM x 2

Parcours 6 : Tarif SIM

Pas d'inscription pour les élèves extérieurs dans les autres parcours

Conditions de règlement :

- A l'inscription : Acompte de 50 € par élève + Frais administratifs par famille : 9,20 €.

Versement du solde : à réception de la facture

- en 1, 3 ou 9 fois pour les parcours 2, 3, 4, 7
- en 1 et 3 fois pour les parcours 1 et 5
- en 1 fois pour le parcours 6

- Par prélèvements automatiques,
- Par chèques,
- Par chèques vacances (sauf acompte).
- En numéraires
(auprès du Trésor Public de Tinténac)

Attention : une précision qui a son importance

- Tout cours commencé est dû pour l'année même en cas d'abandon en cours d'année.

- Tarif élève enfant : enfant mineur ou jeune adulte qui n'est pas autonome financièrement.

- Tarif élève adulte : personne majeure autonome financièrement.

LE SIM

L'Ecole de musique des Communautés de Communes du Pays de Bécherel et de la Bretagne Romantique

Des cours dispensés sur les communes de Bécherel, Combourg, Romillé, Saint Pierre de Plesguen et Tinténac

Une approche pédagogique différenciée répartie en 7 parcours :

« De la sensibilisation à la pratique amateur »

Rentrée 2012 – 2013



Inscriptions et réinscriptions du lundi 25 Juin 2012 au mercredi 4 juillet 2012

Pour tout renseignement : 02 99 68 08 78 sim.bbr@wanadoo.fr www.ecoledemusique-sim.fr

